

# Parc des Monts d'Ardèche

## Pour une hydroélectricité intégrée

### ■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2009, 60% des besoins énergétiques des Monts d'Ardèche étaient couverts par les énergies renouvelables. L'eau constitue un des deux gisements les plus importants grâce à un riche patrimoine hydroélectrique lié à son passé industriel. Mais une diminution de cette production est à prévoir, du fait de la modification des débits réservés par la loi sur l'eau (diminution d'environ 58 GWh, soit 5000 Tep) et au regard des prévisions climatiques. De plus, le classement des rivières de l'Ardèche ne permet plus la création de nouvel ouvrage hydraulique et contraint la mise en place de nouvelle turbine hydroélectrique.

Pour autant, les élus du Parc se sont accordés pour augmenter la production d'énergie renouvelable, ressource financière pour le territoire. Une étude de faisabilité est en cours sur la mise en place de turbines hydroélectriques sur les réseaux d'adduction d'eau potable (adduction réalisée en majorité par gravitation). L'étude comportera également une identification des opportunités théoriques afin de permettre aux autres communes du Parc de connaître la faisabilité ou non de ce type d'installation sur le réseau communal.

### ■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Production d'énergie renouvelable au plus près des consommations
- Indépendance énergétique des communes

### ■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mobilisation d'un potentiel énergétique non exploité
- Intégration de la production à des projets déjà existants et optimisation des installations

### ■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Expérimenter suite à l'étude de faisabilité

### ■ DATES / DURÉE

Lancement : début 2015  
Rendu : 1er trimestre 2016

### ■ DONNÉES

- 3 réseaux sélectionnés pour l'étude

### ■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

### ■ CONTACT

Pascaline ROUX  
04.75.36.38.60  
<http://www.parc-monts-ardeche.fr/>



©Parc des Monts d'Ardèche